

Caen, le 30 septembre 2021

Direction domanialités et planification territoriale
Dossier suivi par : Bertrand DEQUEN
☎ : 02.31.57.16.95
✉ : bertrand.dequen@calvados.fr



Monsieur Tristan DUVAL
Maire de Cabourg
Ville de Cabourg
6 Place Bruno Coquatrix
14390 CABOURG

Objet : avis du Département du Calvados sur la modification n°5 du PLU de Cabourg

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous avez saisi le Département, le 22/07/2021, pour qu'il donne son avis sur le projet de modification n°5 de votre plan local d'urbanisme.

Ce projet, qui vise à tenir compte du nouveau plan de prévention des risques littoraux Dives – Orne et de la présence avérée de zones humides dans l'urbanisation à venir, n'appelle aucune remarque particulière de notre part.

En conclusion, le Conseil départemental émet un avis favorable quant à cette procédure.

Je vous remercie, par avance, de bien vouloir communiquer au référent du Conseil départemental, dont les coordonnées figurent en en-tête du présent courrier, l'ensemble des pièces du PLU modifié quand il sera approuvé et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Pour le Président du Conseil départemental,
et par délégation,
Le directeur domanialités et planification territoriale**



Valérie UGUEN

Copie : MPT, ARD de Caen

Madame Béatrice GUILLAUME et Monsieur Emmanuel PORCQ, Conseillers départementaux du canton n°4 (Cabourg)